

Abstract - Groupe n°37

De la liberté individuelle au bien être communautaire; problématique de la vaccination obligatoire sous l'angle de la rougeole

Philip Deslarzes, Guillaume Jaques, Nadine Pedrazzi, Lorenzo Pesca, Martin Scoglio

Problématique

Avec l'augmentation des cas de rougeole en 2013, la Suisse est désormais l'un des foyers endémiques les plus importants d'Europe. Cette maladie, banalisée en Suisse, n'est pas bénigne et ses complications sont potentiellement mortelles. Par conséquent, la vaccination de la rougeole devient un véritable enjeu de santé publique. Comme il est démontré dans d'autres pays, l'obligation de vaccination pourrait permettre d'atteindre une couverture vaccinale suffisante pour éliminer cette maladie en Suisse. Dans un pays libéral tel que le nôtre, une mesure aussi contraignante pourrait-elle être envisageable?

Objectifs

Illustrer la thématique avec l'exemple de la rougeole qui représente un défi pour la santé publique. Identifier les avantages et les inconvénients de la vaccination obligatoire en investiguant ses barrières (juridiques, politiques, éthiques, scientifiques) et en se basant sur des modèles étrangers. Discuter de notre problématique avec différents experts des domaines cités ci-dessus.

Méthodologie

Approche qualitative par entretiens semi-structurés avec un avocat, une experte du droit de la santé, le chef du département de la santé et de l'action sociale du canton du Tessin, un expert d'éthique, le médecin cantonal du Tessin, le médecin cantonal adjoint du canton de Vaud, le chef du centre de vaccination et de médecine du voyage du CHUV et un spécialiste de vaccinologie.

Résultats

Les entretiens avec les différents experts nous ont permis de nous faire une idée quant à la problématique de la vaccination obligatoire et de ses principales barrières. Ainsi il ne nous semble, à l'heure actuelle, pas indispensable de recourir à l'obligation, cette mesure apparaissant trop contraignante sur le plan individuel, et pas forcément efficace.

Des mesures efficaces qui pourraient être introduites seraient:

- Proposition de vaccination systématique à l'admission dans les crèches, ainsi que dans les écoles (comme c'est déjà le cas dans le canton de Vaud).
- Sensibilisation des étudiants des hautes écoles en les informant de la possible interdiction de suivre les cours et de participer aux examens en cas d'épidémie et de leur non vaccination.
- Introduction d'une vaccination obligatoire dans des cas spécifiques: par exemple pour le personnel de santé en contact avec des populations à risque (immunosupprimés, femmes enceintes, petite enfance).
- Vaccination gratuite offerte dans les pharmacies, par exemple une semaine par année.
- Campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la rougeole, par des spots publicitaires et des affiches. Utiliser des professionnels de la communication plutôt que des médecins spécialistes.
- Sensibiliser les médecins (notamment les généralistes), à l'importance de la vaccination, et leur donner les moyens de convaincre les patients.

Suite à l'analyse des modèles étrangers, nous avons constaté qu'un bon nombre de mesures similaires ont déjà été introduites en Suisse sans rencontrer le même succès.

Conclusion

Malgré notre opinion de départ favorable à la vaccination obligatoire, notre travail nous a amenés à changer notre avis en raison des nombreuses barrières, notamment politiques et éthiques. Il nous semble qu'avant d'arriver à une vaccination obligatoire pour tous, d'autres mesures de prévention et d'information devraient encore être prises, car étant moins contraignantes sur le plan individuel.

Mots clés

Rougeole ; Vaccination obligatoire ; Elimination ; Liberté individuelle ; Ethique.

Date 25.06.2014

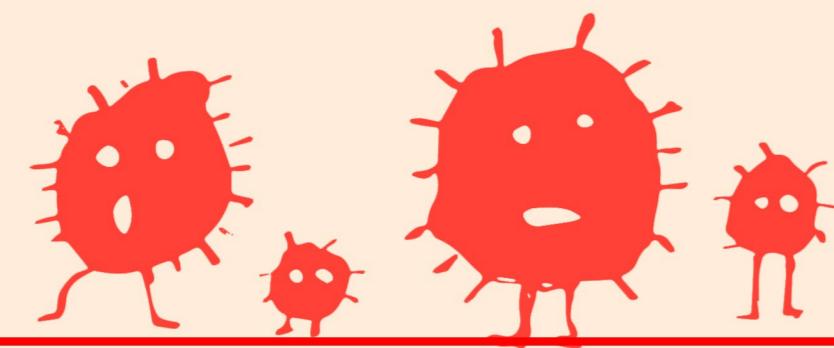


De la liberté individuelle au bien être communautaire; problématique de la vaccination obligatoire sous l'angle de la rougeole

Groupe n° 37: Philip Deslarzes, Guillaume Jaques, Nadine Pedrazzi, Lorenzo Pesca, Martin Scoglio

INTRODUCTION:

Avec l'augmentation des cas de rougeole en 2013, la Suisse est désormais un des foyers endémiques les plus importants en Europe. Cette maladie, banalisée en Suisse, n'est pas bénigne et ses complications sont potentiellement mortelles. Par conséquent, la vaccination de la rougeole devient un véritable enjeu de santé publique. L'obligation de la vaccination, comme démontrée dans d'autres pays, pourrait permettre d'atteindre une couverture vaccinale suffisante (>95%) pour éliminer cette maladie en Suisse.



OBJECTIFS:

- Illustrer la thématique avec l'exemple de la rougeole qui représente un défi pour la santé publique.
- Identifier les avantages et les inconvénients de la vaccination obligatoire en investiguant ses barrières (juridiques, politiques, éthiques, scientifiques) et en se basant sur des modèles étrangers.
- Discuter notre problématique avec différents experts des domaines cités ci-dessus.

> **Question de recherche:** Quels seraient les bénéfices et les inconvénients de la vaccination obligatoire de la rougeole concernant la liberté individuelle et la santé publique?

MÉTHODOLOGIE:

- Approche qualitative par entretiens semi-structurés avec:
 - Juridique: l'avocat Mario Ghidoni, le juriste du droit de la santé, Natacha Joset
 - Ethique: le professeur Lazare Benaroyo
 - Politique: le chef du département de la santé et de l'action sociale du canton Tessin, Paolo Beltraminelli
 - Médical: Le médecin cantonal du Tessin Dr. Giorgio Merlani et le médecin cantonal adjoint du canton de Vaud Dr. Eric Masseret, le chef du centre de vaccination et médecine du voyage du CHUV Dr. Blaise Genton, un spécialiste de vaccinologie Dr. Bernard Vaudaux.
- Revue de littérature.

RÉSULTATS: INTERVIEWS

OUI à la vaccination obligatoire

Avantages:

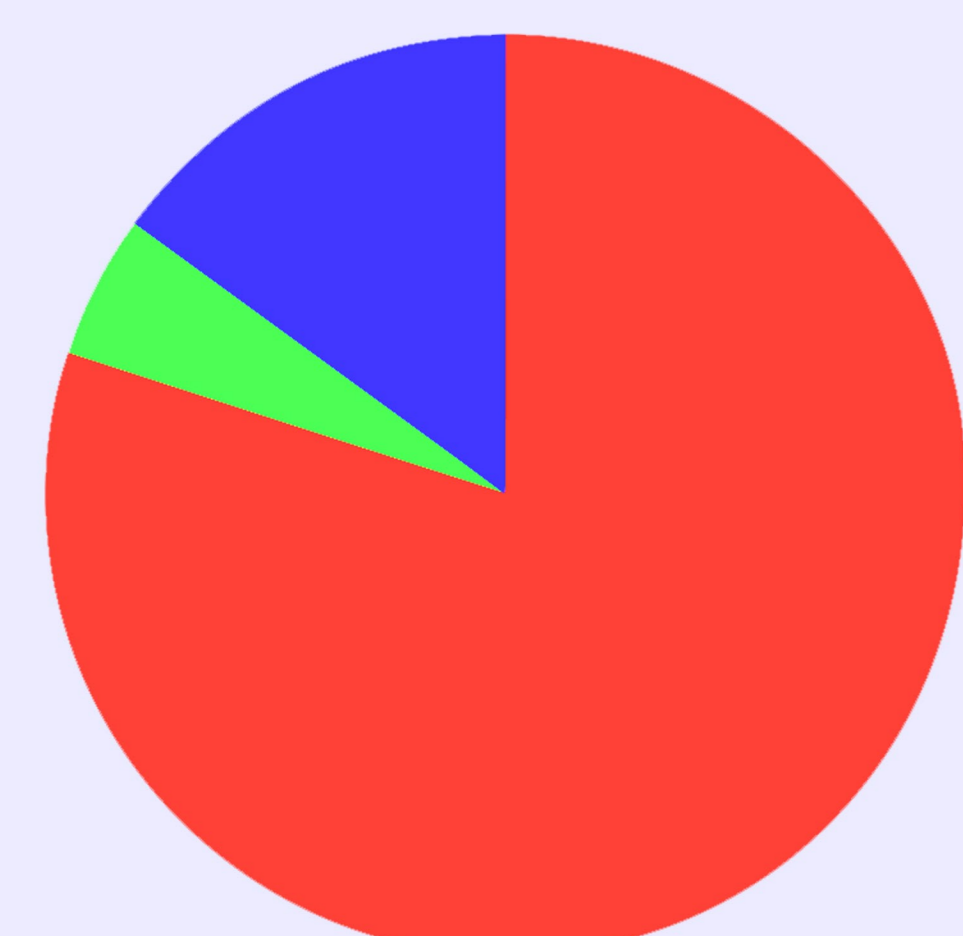
- Pousse les gens à réfléchir et à prendre position
- Augmentation de la couverture vaccinale (surtout dans les cantons actuellement faiblement immunisés)
- **Protection de groupes à risque par l'immunité de troupeau**
- Diminution de la non-vaccination par oubli ou négligence
- Juridiquement, un article (loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme) prévoit déjà la vaccination obligatoire en cas d'épidémie.
- > Potentielle élimination de la rougeole en Suisse

RÉSULTATS: MODÈLE ÉTRANGER VS. SUISSE

	Suisse	USA ¹	Cuba ²	Finlande ³	Suède ⁴	Australie ⁵
Vaccination obligatoire	-	+	+	-	-	-
Application de mesures moins contraignantes	+	?	?	+	+	+
Élimination de la rougeole	-	+	+	+	+	+

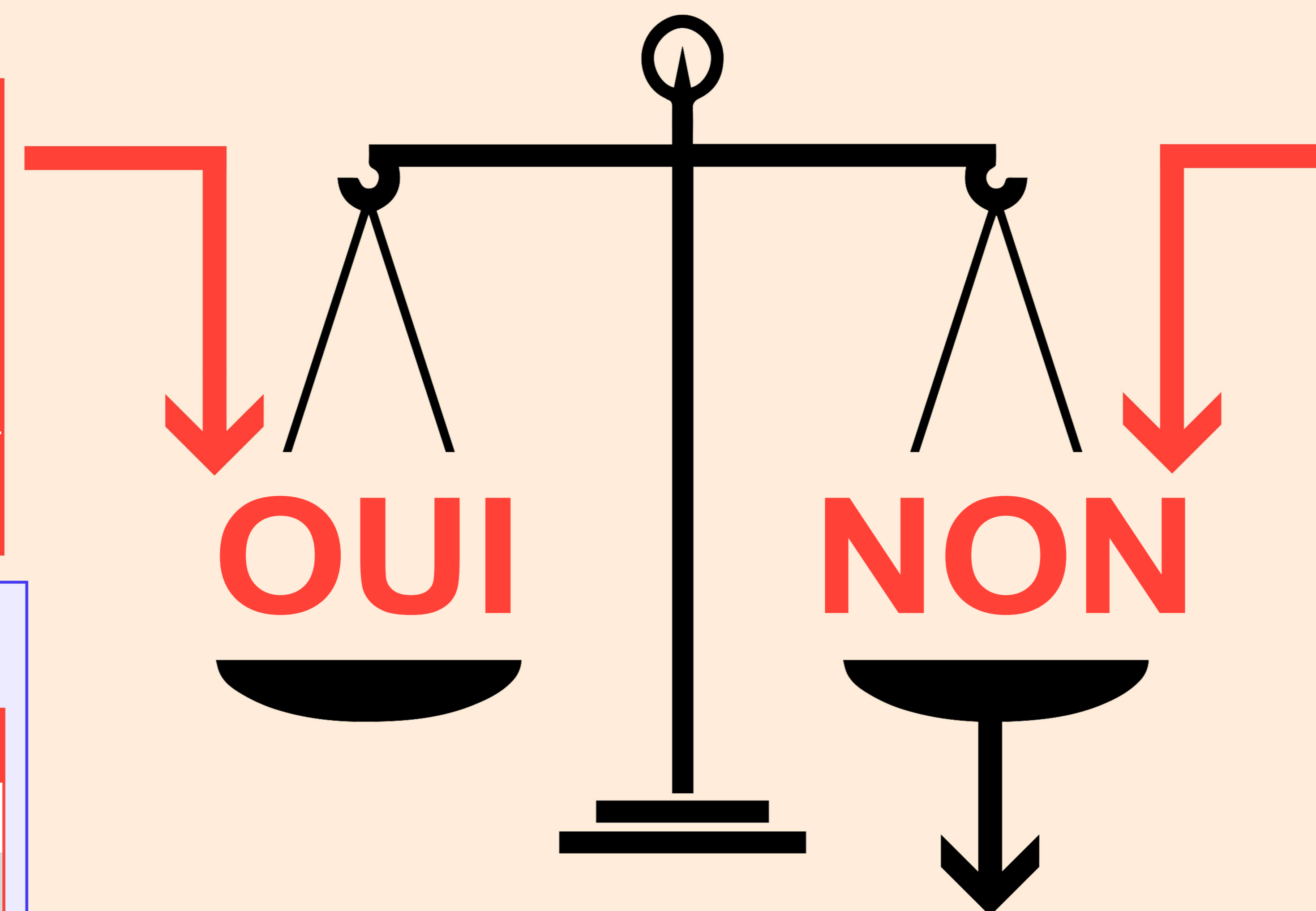
La vaccination obligatoire n'est pas une mesure indispensable à l'élimination de la rougeole.

RAISONS DE NON-VACCINATION EN SUISSE:



- Oubli ou négligence
- Conviction profonde
- Raisons médicales et autres

OFSP, 2009.



LES POSSIBLES PROPOSITIONS:

- Proposition de séances d'information avec contrôle du carnet de vaccination à l'entrée des crèches, ainsi que dans les écoles.
- Information des étudiants des hautes écoles d'une éventuelle interdiction de suivre les cours et participer aux examens en cas d'épidémie et de leur non vaccination.
- Vaccination obligatoires dans des cas spécifiques: personnel de santé en contact avec des populations à risque (immunosupprimés, grossesse, petite enfance).
- Vaccination gratuite offerte dans les pharmacies, lieux publics ou autres endroits facilement accessibles.
- Campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la rougeole, spots publicitaires et affiches. Utiliser des professionnels de la communication plutôt que des médecins spécialistes.
- Sensibiliser les médecins à l'importance de la vaccination, et leur donner les moyens de convaincre les patients.
- Institution d'un organisme de coordination entre les cantons (mise en place en 2016).

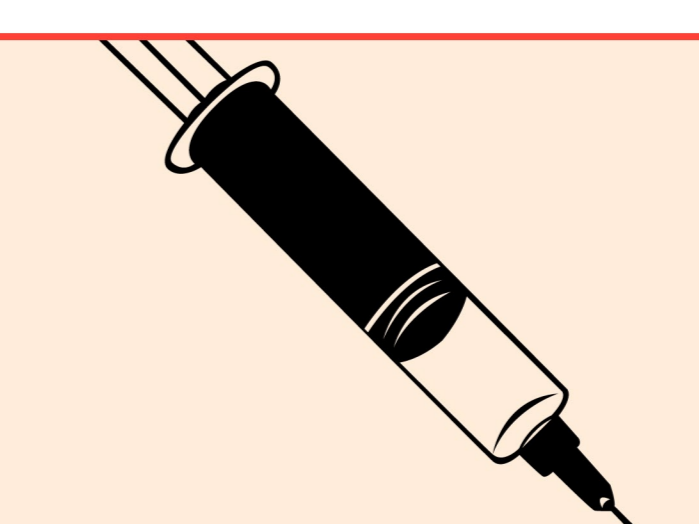
NON à la vaccination obligatoire

Désavantages:

- Atteinte des droits fondamentaux de liberté individuelle et d'intégrité corporelle.
- Introduction d'une contrainte dans un pays libéral.
- Sentiment de peur et soumission.
- Difficulté d'applicabilité du point de vue administratif et bureaucratique.
- Nécessité de modifications constitutionnelles en cas d'une obligation fédérale.
- Peur des effets secondaires du vaccin.
- Responsabilité de l'Etat en cas des éventuelles complications du vaccin.
- La vaccination forcée étant anti-constitutionnelle, il y aura toujours des moyens d'éviter la vaccination.

CONCLUSIONS:

Malgré notre opinion de départ favorable à la vaccination obligatoire, notre travail nous a amené à changer notre avis. En effet, de nombreuses barrières s'élèvent, notamment politiques et éthiques. Il nous semble qu'avant d'arriver à une vaccination obligatoire pour tous, d'autres mesures de prévention et d'information devraient encore être prises, car étant moins contraignantes sur le plan individuel.



1. Saad B. Omer, M.B., B.S., Ph.D., M.P.H., Daniel A. Salmon, Ph.D., M.P.H., Walter A. Orenstein, M.D., M. Patricia deHart, Sc.D., and Neal Halsey, M.D. 2009. Vaccine Refusal, Mandatory Immunization, and the Risks of Vaccine-Preventable Diseases. The New England Journal of Medicine, pp. 1981-1988.

2. Galindo MA, Santin M, Resnik S, Ribas MA, Guzman M, Mas Lago P, Strassburg M, Hersh BS, de Quadros CA. 1998. Eradication of Measles in Cuba. Rev Panam Salud Publica; 4(5):345.

3. Heikki Peltola, M.D., Olli P. Heinonen, M.D., D.Sc., Martti Valle, M.D., Mikko Paunio, M.D., Martti Virtanen, M.D., Viena Karanko, R.N., and Kari Cantell, M.D. 1994. The elimination of indigenous measles, mumps, and rubella from Finland by a 12-year, two-dose vaccination program. The New England Journal of Medicine, volume 331, number 21

4. Britti Christenson, Margareta Böttiger, Leo Heller. 1983. Mass vaccination programme aimed at eradicating measles, mumps, and rubella in Sweden: first experience. British Medical Journal.

5. Anita E Heywood, Heather F Gidding, Michaela A Riddell, Peter B McIntyre, C Raina MacIntyre & Heath A Kelly. 2009. Elimination of endemic measles transmission in Australia. Bull World Health Organ. 87:64-71.

6. Office fédéral de la santé publique OFSP. 2012. Stratégie nationale d'élimination de la rougeole 2011-2015

7. Doina Azocal. 2012. Ethics of prevention through vaccination. Rev. Med. Chir. Soc. Med. Nat. Vol. 116, no. 3

8. Dominique Spumoni. 2009. Analyse légale des possibilités pour un canton d'introduire une obligation de se faire vacciner contre la rougeole. Neuchâtel. Institut de droit de la santé.

Remerciements: à notre tutrice Cristina Fiorini-Bernasconi et à nos intervenants (voir méthodologie), Ruben Folini.

Contact: martin.scoglio@unil.ch